

Informations générales

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une université publique de langue française dont le rayonnement est international. La qualité de ses programmes d'études, ses activités de recherche ancrées dans les préoccupations sociales et ses innovations en création ont contribué à bâtir sa renommée, ici et aux quatre coins du globe.

Étudier au cœur de Montréal

L'UQAM est située au cœur de Montréal. Le campus central et le Complexe des sciences Pierre-Dansereau s'intègrent au tissu urbain du Quartier latin et du Quartier des spectacles. L'environnement propose un milieu de vie citadin où la culture s'éclate dans les domaines des arts, de la science et des sciences sociales.

À quelques pas du Vieux-Port et de nombreux parcs, les deux campus sont directement accessibles par les stations de métro Berri-UQAM et Place-des-Arts. Une piste cyclable et plusieurs stations de vélo Bixi se trouvent près de tous les pavillons.

Le Complexe des sciences Pierre-Dansereau est situé à proximité de la Place des Festivals, du Musée d'art contemporain et de la Place des Arts. Il comprend huit pavillons dont celui des Sciences biologiques, qui détient la certification LEED-Argent décernée aux bâtiments verts. Le campus central, qui comprend plus d'une dizaine de pavillons, est situé près de la Grande bibliothèque, de la Cinémathèque québécoise et de nombreux cafés, restaurants et terrasses fréquentés par les étudiants.

Formation

L'UQAM offre plus de 180 programmes de premier cycle caractérisés par l'interdisciplinarité et la grande place accordée à la culture générale. Les travaux pratiques, stages et projets sur le terrain font partie intégrante de la plupart des programmes.

Se distinguant par l'importance accordée à la formation pratique, les facultés et écoles de l'UQAM offrent des formations en arts, langues et communication, éducation, gestion, science politique et droit, sciences, sciences humaines et mode. Fiers de contribuer à la réussite de leurs étudiants, les enseignants de l'UQAM offrent des conditions d'encadrement personnalisées et une grande disponibilité.

Recherche et création

Grâce aux succès remportés par ses professeurs et ses étudiants, l'UQAM se classe parmi les grandes universités de recherche au Canada notamment en sciences humaines, en sciences naturelles, dans le domaine de la santé sociale ainsi qu'en création. Ses chercheurs sont rassemblés dans plusieurs unités de recherche, dont les centres et les chaires, de même que dans six instituts, caractérisés par l'interdisciplinarité.

International

Dans de nombreux secteurs où elle œuvre, l'UQAM connaît un rayonnement international que ce soit en Europe, en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud. Pour faciliter les échanges de chercheurs et la circulation des étudiants, l'Université multiplie les protocoles d'ententes bilatérales et multilatérales tant en formation qu'en recherche et en création. Ces ententes permettent notamment à des centaines d'étudiants de participer à des programmes d'échanges à l'international.

L'UQAM accueille chaque année plus de 2500 étudiants étrangers provenant de 80 pays.

Fidèle à sa mission

Participant pleinement au progrès social, économique et culturel de la société, l'UQAM a formé plus de 200 000 diplômés actifs dans des domaines diversifiés. Après plus de 40 ans d'existence, l'UQAM reste fidèle à sa mission de former aussi bien la relève que les personnes en situation d'emploi et de rendre ses ressources accessibles au plus grand nombre.

Des perspectives d'avenir

L'UQAM offre des programmes d'études en lien direct avec les besoins du marché du travail et de la société. Accessibles sur le Web, des fiches fournissent de l'information concernant les perspectives professionnelles de tous les baccalauréats offerts à l'UQAM : emplois possibles, salaires, insertion des diplômés, secteurs en demande, compétences particulières, poursuite des études au 2^e cycle.

www.etudier.uqam.ca/1ercycle/perspectives



I. Les études universitaires

Le choix de divers types de programmes de premier cycle et de diverses combinaisons

Le baccalauréat est un programme de 1^{er} cycle axé principalement sur une discipline, un champ d'études ou une formation professionnelle. Il s'agit du programme d'études le plus complet en guise de première formation universitaire. Selon vos choix et vos intérêts, vous pouvez vous engager dans :

- un baccalauréat spécialisé, qui couvre donc principalement un domaine;
- ou un baccalauréat multidisciplinaire ou bidisciplinaire, qui résulte en la combinaison de courtes formations de 1^{er} cycle, soit :
 - trois certificats ou mineures
 - une majeure et une mineure ou un certificat

Vous pouvez également choisir d'acquérir des apprentissages dans une seule discipline, soit en faisant :

- un seul programme de certificat
- une seule mineure*
- une seule majeure*
- ou encore un programme court de 1^{er} cycle*.

Dès que vous avez ciblé le ou les programmes d'études universitaires qui vous intéressent, vous êtes prêt à entreprendre les démarches administratives qui mèneront ultimement à votre intégration en bonne et due forme à l'Université.

Le processus se divise en deux étapes : d'abord l'admission dans un ou plusieurs programmes d'études (on peut faire 3 choix), puis l'inscription aux cours du programme que vous aurez choisi d'intégrer.

La reconnaissance d'acquis

Certains programmes de baccalauréat accordent des crédits universitaires pour une formation technique acquise au niveau collégial. Règle générale, jusqu'à cinq cours universitaires peuvent être reconnus, selon le programme suivi au collégial et la moyenne obtenue.

www.etudier.uqam.ca/admission/reconnaissance

Types de programmes	Baccalauréat	Baccalauréat avec majeure et mineure ou certificat	Baccalauréat par cumul de certificats ou de mineures
Spécificités	Programme axé sur l'étude d'une discipline, d'un champ d'études ou sur une formation professionnelle.	Cheminement permettant le cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat dans des disciplines ou champ d'études différents. Consultez la section <i>Baccalauréat par cumul de programmes</i> à la fin de ce document (Annexe III) pour plus de détails.	Cheminement permettant le cumul de trois certificats ou mineures pour l'obtention d'un grade de bachelier. Consultez la section <i>Baccalauréat par cumul de programmes</i> à la fin de ce document (Annexe III) pour plus de détails.
Nombre de crédits et de cours	90 crédits : 30 cours OU 120 crédits : 30 cours + stages ou autres activités	90 crédits : 30 cours (60 crédits : 20 cours dans la majeure et 30 crédits : 10 cours dans la mineure ou le certificat)	90 crédits : 30 cours (30 crédits : 10 cours par certificat ou mineure)
Durée des études	90 crédits : Temps complet : 3 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum 120 crédits : Temps complet : 4 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum	Temps complet (si le programme le permet) : 3 ans (2 ans dans une majeure et 1 an dans une mineure ou certificat) Temps partiel : 10 ans maximum pour la totalité du baccalauréat (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)	Temps complet : 3 ans (1 an par certificat ou mineure) Temps partiel : 12 ans maximum pour la totalité du baccalauréat (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)

* Ces programmes mènent à une attestation d'études et non à un diplôme proprement dit.

II. L'admission dans un programme d'études

Les bases d'admissibilité

Il y a quatre bases selon lesquelles vous pouvez être admis dans un programme de premier cycle universitaire. En règle générale, si le programme n'est pas contingenté, vous n'avez à satisfaire aux conditions que de l'une d'elles pour que votre demande soit considérée.

Si vous satisfaites les conditions de plus d'une base, l'Université choisira celle qui est la plus avantageuse pour vous, pour autant que vous ayez fourni les documents demandés. Les quatre bases d'admissibilité sont les suivantes :

1. Base DEC

Vous êtes ou serez titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) approprié préuniversitaire et/ou technique (selon le programme) québécois ou l'équivalent au moment de commencer le programme. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / DEC, pour connaître le type de diplôme requis et les cours préalables exigés, le cas échéant.

ou

2. Base expérience

Vous serez âgé d'au moins vingt et un ans le 1^{er} janvier (pour une admission au trimestre d'hiver), le 1^{er} mai (pour une admission au trimestre d'été), ou le 1^{er} septembre (pour une admission au trimestre d'automne) et vous possédez les connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente. La description de ce qu'est une expérience pertinente ainsi que la durée requise de l'expérience sont variables selon les programmes. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / Expérience, pour connaître ces exigences.

ou

3. Base études universitaires

Vous avez réussi un certain nombre de cours de niveau universitaire. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / Universitaire, pour connaître les exigences en matière de scolarité. Prenez soin également de visiter le site Internet du Registrariat, car certains cours ne sont pas jugés de niveau universitaire et ne pourraient donc servir à constituer une telle base.
www.registrariat.uqam.ca/Cours/hors_programme.html

ou

4. Base études hors Québec

Vous êtes titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent. (Selon une entente de coopération entre les gouvernements français et québécois, les personnes titulaires d'un diplôme préuniversitaire du système français, obtenu après 12 années d'études, peuvent accéder directement aux études de premier cycle à l'UQAM.)

UTILISATION DE LA COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC) POUR LA GESTION DES ADMISSIONS

Le système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permet depuis l'automne 2009, de lier chacun des cours à un programme d'études, de sorte qu'une CRC moyenne pour **chaque programme de DEC**, auquel le candidat a été inscrit pendant son cheminement au collégial, puisse être calculée.

Pour l'admission à l'Université, il a été convenu d'utiliser la CRC du dernier programme dans lequel le candidat s'est inscrit, sous la condition qu'au moins 16 cours soient contributives à son calcul, en y incluant, au besoin, les résultats de cours qui constituent des préalables nécessaires à l'admission au programme choisi. Si le calcul de la CRC du dernier programme ne repose pas sur au moins 16 cours, c'est la CRC globale, c'est-à-dire celle qui inclut tous les résultats obtenus au collégial par le candidat, qui sera retenue aux fins de l'admission.

À titre indicatif, le lecteur trouvera en annexe, à la fin de ce document, les tableaux des Statistiques d'admission des programmes contingentés - trimestre d'hiver et trimestre d'automne 2011.

Les programmes contingentés et les conditions particulières d'admission dans certains programmes

Un candidat désirant être admis dans un programme dit contingenté, c'est-à-dire un programme dont la capacité d'accueil est limitée, sera par ailleurs évalué selon certains critères et moyens de sélection particuliers. Selon les cas, on pourra exiger une moyenne scolaire ou une cote R minimales, ou encore, par exemple, le dépôt d'une production médiatique numérique (certains baccalauréats en communication).

Par ailleurs, certains programmes qui ne sont pas contingentés ont des conditions d'admission particulières. C'est le cas, par exemple, du baccalauréat en musique - concentration Pratique artistique, qui exige, pour y être admis, de se soumettre à des tests théoriques et à une audition instrumentale.

D'autres programmes n'admettent pas de candidats sur la base de l'expérience (le baccalauréat en enseignement secondaire, par exemple) ou sur la base du DEC (le certificat en marketing, par exemple).

Enfin, des programmes, en particulier en sciences, requièrent la réussite préalable de certains cours de niveau collégial (Calcul différentiel, Statistiques, etc.). Vous trouverez les divers codes associés à ces cours, selon les DEC, dans le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep* à la fin de ce document.

Bref, avant de remplir votre demande d'admission, assurez-vous de bien connaître les conditions d'admission et les critères de sélection de ou des programmes qui vous intéressent.

Les candidats ne répondant pas aux critères attestant de la maîtrise de la langue française

Deux situations prévalent, selon le programme d'études dans lequel vous désirez être admis.

1. Vous serez convoqué à un test de français de nature **non éliminatoire** et pourrez entreprendre votre programme d'études avant d'avoir réussi le test. Cette situation prévaut pour :

- ↳ tous les programmes de baccalauréat (sauf ceux dont il est fait mention au point 2) ;
- ↳ toutes les majeures ;
- ↳ les certificats suivants :
 - Création littéraire
 - Éducation à la petite enfance (formation initiale)
 - Éducation à la petite enfance (perfectionnement)
 - Gestion des documents et des archives
 - Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs
- ↳ les mineures suivantes :
 - Études médiévales
 - Linguistique

Si vous êtes admis et vous inscrivez à l'un de ces programmes, vous serez convoqué, pendant votre **premier trimestre d'études** (en octobre ou en février), pour passer le test de français de l'UQAM. En cas d'échec, vous devrez suivre et réussir un cours de rattrapage intitulé Connaissances de base en grammaire du français écrit (LIN1002) qui aura dès lors le statut de **cours obligatoire** dans votre cheminement.

OU

2. Vous serez convoqué à un test de français **éliminatoire** et si votre candidature est retenue, vous ne pourrez commencer le programme que si vous réussissez le test. Cette situation prévaut pour les programmes de baccalauréat suivants :

- Communication : profil journalisme
- Communication : profil relations publiques
- Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale)
- Enseignement en adaptation scolaire et sociale (les deux profils)
- Enseignement de l'anglais langue seconde
- Enseignement du français langue seconde
- Enseignement secondaire (toutes les concentrations)
- Intervention en activité physique, profil enseignement
- le programme de certificat suivant : Enseignement du français langue seconde

Si vous avez fait une demande d'admission dans l'un de ces programmes et que vous y êtes admissible, vous serez convoqué à ce test, **obligatoire et éliminatoire**, pendant le mois d'avril.

La description du test de français de l'UQAM

Ce test contient onze parties qui permettent de vérifier les connaissances de base en autant d'éléments du français écrit. Dans tous les cas, la vérification se fait au moyen de phrases à lacunes, c'est-à-dire de phrases dans lesquelles on doit produire une forme manquante, en tenant compte du contexte syntaxique et sémantique ainsi que des règles du code linguistique. Chacune des onze parties est constituée d'une consigne et d'une série de phrases à lacunes. La meilleure façon de s'y préparer? Entre autres, en se procurant une grammaire française!

Le test porte sur les éléments suivants :

1. orthographe lexicale et grammaticale
2. accord du verbe
3. accord du participe passé
4. choix de mots
5. grammaire
6. conjugaison (terminaisons, particularités orthographiques, irrégularités)
7. choix des pronoms relatifs
8. emploi des temps et des modes
9. emploi de la préposition
10. ponctuation (virgule)
11. emploi des pronoms

LES CRITÈRES ATTESTANT DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Étant une université francophone, l'UQAM s'attend à ce que les étudiants qui la fréquentent maîtrisent adéquatement la langue française. En vertu de notre *Politique sur la langue française*, la maîtrise du français vous sera reconnue d'office si :

- vous avez réussi l'Épreuve uniforme de français exigée au Québec pour l'obtention du DEC;
- vous détenez un grade universitaire d'une université québécoise, ou l'équivalent, décerné par une université francophone;
- vous détenez un baccalauréat français émis par une académie française;
- vous avez réussi, depuis le trimestre d'automne 1989, soit un test de français écrit reconnu préalable à l'admission dans une université québécoise, soit un ou des cours de français ayant permis de lever cette condition;
- vous avez terminé avec succès un certificat de premier cycle en français écrit ou en français écrit pour non-francophones.

Si vous ne répondez à aucune de ces conditions, vous devrez vous soumettre à un test qui permettra à l'UQAM de juger de vos compétences en français.

Les tests de sélection

Selon les programmes demandés et la base d'admission retenue, il se pourrait que vous soyez convoqué à des tests de sélection. Les tests de sélection les plus courants, généralement à l'intention des candidats déposant une demande d'admission sur la base Expérience, sont le test de scolapitudes et le test de connaissances et culture générales. Il existe aussi des tests de sélection plus spécifiques. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse pour prendre connaissance de la description de ces tests.

Test de scolapitudes (durée : une heure)

Ce test vérifie les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires. Exemples de questions posées dans le test de scolapitudes :

- 1) Arthur, Bernard, Charles et Daniel sont revenus d'un voyage touristique en Haïti en rapportant avec eux vingt œuvres d'artisanat. Douze de ces œuvres sont des peintures, les autres sont des sculptures.
 - Daniel a ramené cinq peintures.
 - Charles a ramené autant de sculptures que Daniel a de peintures.
 - Arthur a autant d'œuvres d'art que Bernard en a.
 - Bernard a autant de peintures que Daniel a de sculptures.
 - Daniel a en tout sept œuvres.
 - Charles a une sculpture de plus qu'il a de peintures.

Combien de sculptures Bernard a-t-il ramenées ?

- a) 0 b) 1 c) 2 d) 3

- 2) Quel chiffre doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante :
11,15, 13, 17, 15, _ ?

Connaissances et culture générales (durée : quarante minutes)

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances et culture générales :

Guernica

- a) est le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso ;
- b) est une ville d'Espagne ;
- c) est le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire ;
- d) réfère aux trois énoncés ci-dessus.

La demande d'admission

Dès que vous avez pris connaissance des bases d'admissibilité et des conditions d'admission des programmes qui vous intéressent, vous êtes prêt à remplir le formulaire de demande d'admission.

Vous pouvez télécharger le formulaire que vous imprimerez ensuite pour le remplir ou le remplir directement en ligne. Rendez-vous sur le site du Registrariat – Admission de l'UQAM (www.registrariat.uqam.ca/candidat/premier.html) pour choisir l'option qui vous convient.

Vous pouvez également trouver un formulaire de demande d'admission au bureau du conseiller en information scolaire et professionnelle de votre établissement ou encore directement à l'UQAM, à l'adresse suivante :

Registrariat (Service aux clientèles universitaires)
Pavillon J.-A.-DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est (angle Sanguinet)
Local DS-R110 (rez-de-chaussée)

Assurez-vous de bien lire les informations générales inscrites sur le formulaire avant de le remplir et d'y **joindre le paiement et tous les documents requis** avant de nous faire parvenir votre dossier !

➤ N'oubliez pas la date limite pour le dépôt de votre demande d'admission :

- Le 1^{er} MARS, le 1^{er} MAI ou le 1^{er} AOÛT, selon les programmes, pour une admission au **trimestre d'automne**.
- Le 1^{er} NOVEMBRE, pour une admission au **trimestre d'hiver**. Attention cependant de vous assurer que l'admission dans le programme qui vous intéresse est bel et bien offerte au trimestre d'hiver. Certains programmes ne sont ouverts qu'à l'automne.

Il est aussi préférable de consulter le site du Registrariat afin de voir si les périodes d'admission dans certains programmes ont été prolongées, comme cela arrive parfois. (www.registrariat.uqam.ca/candidat/premier.html)

➤ Dates limites pour les candidats étrangers :

- Le 1^{er} MARS pour tous les programmes, pour une admission au **trimestre d'automne**.
- Le 1^{er} OCTOBRE, pour une admission au **trimestre d'hiver**. Attention, l'admission est possible aux programmes non contingentés seulement.
- Nous suggérons à tous les candidats étrangers de déposer leur demande d'admission avant le 1^{er} FÉVRIER pour le **trimestre d'automne** et avant le 1^{er} SEPTEMBRE pour le **trimestre d'hiver** dans le but d'effectuer leurs démarches auprès des services d'immigration et d'arriver à l'UQAM à temps pour le début du trimestre visé.

Les divers types de décision

Vous verrez sur le formulaire de demande d'admission que vous avez la possibilité de choisir trois programmes (le troisième devrait être non contingenté pour vous assurer une place à l'Université). Ces choix seront analysés simultanément par le Registrariat – Admission.

Par la suite, vous recevrez **une réponse portant sur chacun de vos choix**. La réponse sera l'une ou l'autre des suivantes :

➤ Admission définitive :

vous satisfaites entièrement aux conditions d'admission du programme et vous pourrez entreprendre la deuxième étape de la démarche précédant votre entrée à l'université : l'inscription à des cours.

➤ Admission conditionnelle :

vous ne satisfaites pas entièrement aux conditions d'admission du programme, mais vous êtes tout de même autorisé à vous inscrire à vos cours pour autant que vous répondiez auxdites conditions dans les délais fixés par le Registrariat – Admission.

- **Admission avec restriction:**
vous avez été admis dans un programme, mais vous serez tenu de vous soumettre au test de français de l'UQAM durant votre premier trimestre d'études.
- **Décision différée:** le Registrariat – Admission ne peut se prononcer définitivement sur votre demande en raison d'informations manquantes. Vous serez informé des démarches à suivre.
- **Liste d'attente:**
votre candidature a été retenue pour l'admission dans un programme contingenté qui a toutefois déjà atteint sa capacité d'accueil, et votre nom a donc été ajouté à une liste d'attente. S'il arrivait qu'un certain nombre de candidats dûment admis en viennent à se désister, vous pourriez recevoir une offre d'admission et procéder ensuite à votre inscription.
- **Avis de refus de candidature:**
le Registrariat – Admission vous communiquera la raison du refus de la demande.

La révision de la décision relative à l'admission

Y a-t-il un recours possible à la suite d'un refus d'admission à un programme ?

Si votre demande d'admission a été refusée, vous pouvez demander la révision de la décision, mais seulement dans le cas où vous estimez que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement, c'est-à-dire qu'il est entaché d'un vice de forme. Cette demande de révision ne peut, par exemple, être basée sur votre seule volonté d'être admis au programme. Notez par ailleurs que des frais de 50 \$ s'appliquent à toute demande de révision refusée par le comité de révision.

En d'autres mots, si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection a été appliqué correctement, les frais seront encaissés par l'Université et le Registrariat vous transmettra la décision de refus finale et sans appel du comité de révision. Par contre, si le comité de révision croit que le processus est effectivement entaché d'un vice de forme, le dossier sera réévalué, et une nouvelle recommandation (acceptation ou refus) sera faite au Registrariat. Ce dernier vous transmettra la décision (acceptation ou refus) finale et sans appel, ainsi que les frais, le cas échéant.

La démarche à suivre pour déposer une demande de révision de la décision est la suivante:

1. Faire, par écrit, la demande de révision du refus d'admission, en l'adressant à la Direction du Registrariat – Admission, dans les dix (10) jours ouvrables (le cachet de la poste en faisant foi) suivant la réception de la lettre vous communiquant le refus d'admission à un programme donné. Vous devez exposer, avec précision, les motifs justifiant que, selon vous, le processus d'admission et de sélection n'aurait pas été appliqué correctement. Ces informations doivent être factuelles, dénuées de toute insistance à être admis coûte que coûte au programme.
2. Joindre à votre demande un chèque certifié ou un mandat-poste de 50 \$, à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal. Si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection n'a effectivement pas été appliqué correctement, le chèque certifié ou le mandat-poste de 50 \$ vous sera retourné. Notez qu'un chèque certifié ou un mandat-poste peut être encaissé par le payeur, à certaines conditions cependant. Nous vous conseillons donc de vous informer de ces conditions auprès de Postes Canada, ou de l'institution financière concernée, au cas où nous vous retournerions votre paiement et que vous auriez à l'encaisser.
3. Inscrire sur l'enveloppe et la lettre de demande de révision la mention : « Demande de révision de la décision de refus ».
4. Indiquer vos nom, prénom, date de naissance, ainsi que le titre du programme concerné sur la lettre de demande de révision.
5. Ne joindre aucune autre pièce additionnelle. C'est sur la base des pièces déposées au moment de la demande d'admission que le comité de révision prendra sa décision.

La décision est positive !

Si vous voulez intégrer en bonne et due forme votre programme, vous devrez maintenant passer à la seconde étape de la démarche : vous inscrire à des cours pour le trimestre auquel vous avez été admis.

Mais avant de ce faire, sachez que la direction de la majorité des programmes d'études de baccalauréat organise pendant les mois de mai et juin une **activité d'accueil** à l'intention de tous les nouveaux admis dans ces programmes. C'est une occasion extraordinaire de rencontrer des professeurs et d'autres étudiants, de visiter vos futurs lieux d'études et de découvrir toutes les particularités du programme dans lequel vous avez été admis. Ainsi, vous aurez un premier aperçu de la matière qui sera couverte pendant vos études, des méthodes pédagogiques employées, des activités spécifiques à votre programme (stages, voyages d'études, expositions, etc.) et des divers champs d'études privilégiés par les professeurs du département qui vous accueille. Si vous avez été admis dans l'un des programmes qui tient une activité d'accueil, vous serez informé en temps et lieu, par courrier, de la tenue de cette activité. Nous vous incitons fortement à y participer !

Vous voici maintenant parvenu à la 2^e étape du processus qui précède votre entrée à l'UQAM.

III. L'inscription à des cours

Après avoir reçu la lettre vous indiquant que vous êtes admis dans un programme d'études, vous recevrez une autorisation d'inscription qui vous permettra d'effectuer votre choix de cours et de valider ainsi votre entrée dans le programme. Ce document vous sera acheminé entre le mois d'avril et le mois de juin, selon les programmes, pour une admission à l'automne. Vous recevrez autant d'autorisations que de programmes dans lesquels vous avez été admis : ce sera donc le moment de faire un choix définitif de programme, puis de vous inscrire à des cours. En accompagnement à l'autorisation d'inscription, vous aurez besoin pour vous inscrire des informations incluses dans le guide d'inscription du programme de votre choix.

Le guide d'inscription

Vous y trouverez le calendrier universitaire et un certain nombre d'informations générales suivies de la liste des cours à suivre dans le programme de votre choix et l'horaire des cours offerts au trimestre auquel vous devez vous inscrire. Des modifications étant constamment susceptibles d'être apportées aux guides d'inscription, consultez la dernière version électronique du guide sur la page Web décrivant votre programme (www.registrariat.uqam.ca, à partir de l'onglet Programmes).

L'autorisation d'inscription

Vous recevrez une autorisation d'inscription pour chacun des programmes auxquels vous avez été admis, ce sera donc une feuille regroupant quelques informations essentielles à votre inscription, soit :

- les périodes allouées d'inscription à vos cours, de modifications d'inscription et d'abandon de cours ;
- les conditions particulières, le cas échéant (par exemple, la convocation à un test de classement ou à une entrevue) ;
- et les codes qui vous permettront d'effectuer votre inscription par téléphone ou par Internet.

L'inscription par Internet

Lorsque vous aurez déterminé, à l'aide du guide d'inscription, les cours que vous désirez ou que vous devez suivre, vous devrez officialiser ces choix en utilisant le système d'inscription par Internet (SINT). La démarche d'utilisation de ce système est indiquée sur votre autorisation d'inscription.

Si vous désirez plus d'informations ou si vous éprouvez des difficultés à comprendre la démarche d'inscription, consultez la section qui y est consacrée à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca/etudiant

Le dossier universitaire en ligne

En plus de vous offrir l'inscription par Internet, l'UQAM vous permet d'accéder en ligne, de manière sécuritaire et confidentielle, à votre dossier universitaire. Les informations auxquelles vous pouvez accéder comprennent entre autres votre facture (frais de scolarité, cours inscrits), votre horaire personnel, votre relevé de notes, l'horaire des cours par programme et par sigle de cours, et la possibilité de changer vos coordonnées personnelles. Pour connaître la liste complète des services auxquels vous avez accès en ligne, visitez la page www.registrariat.uqam.ca/etudiant.

Le statut d'étudiant

Lorsque vous êtes admis à un programme d'études et que vous êtes dûment inscrit à un ou à plusieurs cours de ce programme en vue d'obtenir un diplôme, vous êtes désormais considéré comme un étudiant régulier. Il existe deux autres statuts d'étudiants, soit étudiant libre et auditeur.

Alors que les étudiants réguliers sont rattachés à un programme d'études précis, les étudiants dits libres suivent des cours à la pièce parmi les cours offerts aux étudiants libres, pour autant qu'il reste des places disponibles.

Pour être admis à titre d'étudiant libre, on doit par ailleurs répondre à l'une des conditions d'admission suivantes : détenir un DEC ou l'équivalent, ou encore posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et avoir vingt et un ans révolus le 1^{er} janvier (pour une admission au trimestre d'hiver), le 1^{er} mai (pour une admission au trimestre d'été), ou le 1^{er} septembre (pour une admission au trimestre d'automne).

Chaque cours réussi permet d'accumuler des crédits, de sorte qu'un étudiant libre qui choisit ensuite de faire une demande d'admission et de s'inscrire dans un programme d'études pourra, avec l'accord du directeur de ce programme et selon certaines restrictions, faire reconnaître les cours réussis à titre d'étudiant libre, pour autant qu'ils soient admissibles dans le cadre du programme choisi.

Puisque les étudiants réguliers ont la priorité d'inscription, il se peut que certains cours ne puissent être offerts aux étudiants libres. De plus, le statut d'étudiant libre étant temporaire, on limite à dix le nombre de cours que peut suivre un étudiant libre, qu'il en résulte une réussite ou un échec. Cela dit, le statut d'étudiant libre offre des avantages non négligeables. Il permet :

- d'acquérir une formation ponctuelle (en français, en anglais, en éthique ou en informatique, par exemple) ;
- de commencer vos études après la date limite de dépôt de la demande d'admission ;
- de faire, selon certaines conditions, une demande d'admission dans un programme d'études en faisant valoir, comme base d'admission, la réussite de cours de niveau universitaire.

Si vous désirez vous inscrire à un ou à plusieurs cours sans cumuler de crédits ni être tenu de faire les travaux et de passer les examens, vous serez alors ce que l'on appelle un auditeur.

Pour consulter la liste des cours offerts aux étudiants libres et aux auditeurs et connaître les formalités d'admission et d'inscription, veuillez vous référer à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca/etilibre

Le régime d'études

Selon le nombre de cours inscrits à votre horaire, vous serez considéré comme étudiant à temps complet ou à temps partiel. Vous êtes un étudiant à temps complet si vous êtes inscrit à des cours totalisant au minimum 12 crédits par trimestre (généralement quatre cours), tandis que vous êtes un étudiant à temps partiel si vous êtes inscrit à des cours totalisant moins de 12 crédits par trimestre (généralement trois cours ou moins).

L'horaire régulier des cours

Les cours offerts au campus du centre-ville de l'UQAM sont généralement d'une durée normale de trois heures et ont lieu à trois moments de la journée, soit le matin (de 9 h 30 à 12 h 30), l'après-midi (de 14 h à 17 h) et le soir (de 18 h à 21 h).

L'année universitaire

L'année universitaire se divise en trois périodes. Le trimestre d'automne, d'une durée de quinze semaines, débute entre la fin août et le début septembre, selon les programmes, et se termine en décembre avant les vacances des fêtes. Il est suivi en janvier du trimestre d'hiver, également d'une durée de quinze semaines, et qui se termine au mois d'avril. Enfin, l'année prend fin avec le trimestre d'été, dont la durée peut varier, mais qui constitue généralement une période intensive de sept semaines et demie aux mois de mai et juin. Vous n'êtes cependant pas tenu de vous inscrire au trimestre d'été. Veuillez consulter le calendrier complet de l'année scolaire 2011-2012 à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca/Calendriers

Les droits de scolarité

Les droits de scolarité sont fonction du nombre de crédits que cumulent les cours auxquels vous êtes inscrit. À ceux-ci vont s'ajouter les frais généraux et les frais afférents qui permettent d'avoir accès à différents services de l'UQAM (services à la vie étudiante, Centre sportif, etc.). Le paiement des droits de scolarité doit se faire chaque trimestre lors de la réception du relevé d'inscription-facture et dans le respect de la date limite indiquée. Le tableau des droits de scolarité annuels pour des études de premier cycle à temps complet, que vous trouverez ci-après, vous informe d'une estimation des frais à payer selon votre statut au Canada.

Estimation des frais* pour un trimestre de cinq cours de trois crédits chacun

Types de candidats	Frais de scolarité			Services à la vie étudiante			Frais technologiques			Frais généraux	Total	Frais majorés (par crédit)	Total (15 crédits)
	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours				
Candidats canadiens résidents du Québec et candidats détenant un passeport français		x 3	x 5		x 3	x 5		x 3	x 5				
	72,26 \$	216,78 \$	1 083,90 \$	4,23 \$	12,69 \$	63,45 \$	4,27 \$	12,81 \$	64,05 \$	62,20 \$	1 273,60 \$		1 273,60 \$
Candidats canadiens non-résidents du Québec											1 273,60 \$	+ 123,01 \$ x 15	3 118,75 \$
Candidats étrangers Programmes du secteur des arts ou des sciences pures et appliquées											1 273,60 \$	+ 469,73 \$ x 15	8 319,55 \$
Candidats étrangers Programmes du secteur de l'administration											1 273,60 \$	+ 483,36 \$ x 15	9 007,36 \$
Candidats étrangers Programmes des autres secteurs											1 273,60 \$	+ 413,13 \$ x 15	7 470,55 \$

* Ces informations sont basées sur les derniers règlements en vigueur en juin 2011 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

Cette estimation de frais ne prend pas en considération le dégel des droits de scolarité prévu en 2012.

Ce tableau n'inclut pas les frais d'association étudiante (qui varient de 1 \$ à 50 \$, selon les facultés), les frais d'assurances collectives optionnelles, les frais d'animation sportive ni les frais d'assurance-maladie pour les candidats étrangers.

IV. Les services et la vie universitaire

La vie universitaire de l'UQAM est empreinte d'un fort dynamisme. Pour soutenir les étudiants dans la réalisation de divers projets sur le campus, tels que des festivals, spectacles ou semaines thématiques, les Services à la vie étudiante offrent un encadrement personnalisé et plusieurs programmes de subventions.

Les étudiants peuvent compter sur des services de soutien à l'apprentissage, de soutien psychologique, d'orientation, d'information scolaire, d'aide à la recherche d'emploi et d'aide financière. Les étudiants en situation de handicap bénéficient par ailleurs de services adaptés qui favorisent la réussite de leur projet universitaire. En plus de participer aux différentes instances démocratiques de l'Université, les étudiants peuvent s'impliquer dans l'un des nombreux groupes, associations ou médias de l'UQAM.

Logement

Situées sur le campus, les résidences universitaires de l'UQAM permettent de rencontrer des étudiants de différentes régions du Québec et de différents pays. Des chambres meublées individuelles ou pour couples, des logements meublés pour deux, trois, quatre ou huit personnes et des studios meublés pour étudiants en situation de handicap sont offerts à des prix variant entre 420 \$ et 895 \$ par mois, incluant les frais d'électricité et de chauffage, la connexion Internet haute vitesse et le service de téléphone de base, messagerie vocale comprise.
www.residences-uqam.qc.ca

Outre les résidences, les étudiants ont accès à une importante banque de logements mise à leur disposition par le service d'hébergement.
www.vie-etudiante.uqam.ca/hebergement

Bibliothèques

Les bibliothèques de l'UQAM offrent plus de deux millions de documents électroniques et imprimés ainsi qu'une importante collection de documents multimédias. Les étudiants trouveront sur place 200 postes informatiques, des aires de lecture, des salles de travail individuel et en équipe, des salles d'écoute et de visionnement, des lieux d'exposition et un espace concert, en plus de pouvoir emprunter des ordinateurs portables.

Six bibliothèques et un centre de documentation desservent les étudiants et enseignants de toutes les facultés et écoles de l'UQAM.
www.bibliotheques.uqam.ca

Sports

Le Centre sportif de l'UQAM propose une centaine d'activités à proximité du campus central. Les étudiants peuvent s'entraîner dans la salle de musculation et de conditionnement physique, pratiquer des sports d'équipe ou individuels, des sports aquatiques, des arts martiaux, de la danse, faire partie de ligues amicales ou encore faire de l'escalade.

Les équipes de sports d'excellence de l'UQAM, les Citadins, s'illustrent en basketball, soccer, badminton, ski alpin, golf et cheerleading. Les Citadins sont d'ailleurs les champions provinciaux en basketball masculin, en badminton féminin et masculin et en cheerleading.
www.sports.uqam.ca

V. Le soutien financier

Les étudiants de l'UQAM bénéficient de plus de 15 millions de dollars en bourses d'études chaque année. Des centaines de programmes de bourses supportent financièrement les étudiantes et les étudiants dans la poursuite de leurs études universitaires à tous les cycles. Les fonds proviennent de différentes sources telles que : organismes subventionnaires, fondations et organismes privés, ainsi que de la Fondation de l'UQAM qui offre plus de 750 bourses grâce aux dons qu'elle recueille dans le cadre de ses campagnes de développement auprès des diplômés, membres de la communauté universitaire, entreprises, fondations privées et amis de l'UQAM.

Bourses de la Fondation de l'UQAM

Bourses d'entrée

La Fondation de l'UQAM donne également des bourses d'entrée d'une valeur de 2 000 \$ aux étudiants nouvellement inscrits à un programme de premier cycle qui ont une cote de rendement au collégial de 34 et plus. Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet est automatiquement considéré.

Bourses d'excellence et bourses d'aide financière

D'une valeur de 500 \$ à 20 000 \$ chacune, les bourses d'excellence de la Fondation de l'UQAM sont remises chaque année aux étudiants de l'UQAM qui se distinguent par la qualité de leur dossier académique. Pour offrir un soutien financier aux étudiants dans le besoin, la Fondation de l'UQAM attribue des bourses d'aide financière. Également plusieurs bourses demandant de l'engagement social, communautaire ou universitaire sont données aux étudiants chaque année. Enfin, d'autres bourses sont proposées aux étudiants-athlètes, aux étudiants en provenance de l'étranger, ainsi qu'à ceux qui vivent avec un handicap.

Concours de bourses

La Fondation de l'UQAM organise, à l'intention de la communauté étudiante et en collaboration avec le Bureau de l'aide financière des Services à la vie étudiante, deux concours de bourses, un à l'automne et l'autre à l'hiver.

Bourses facultaires ou départementales

Les facultés et départements de l'UQAM offrent des bourses d'admission à leurs étudiants aux trois cycles d'études. Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet est automatiquement considéré.

Programme de prêts et bourses

Les étudiants à temps complet et à temps partiel peuvent obtenir des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Bourses à la mobilité internationale

Des bourses à la mobilité d'une valeur de 750 \$ à 1 000 \$ par mois, jusqu'à concurrence de 8 000 \$, sont offertes aux étudiants des trois cycles d'études. En 2010-2011, près de 1,3 M \$ ont été versés à 356 étudiants pour réaliser des échanges ou des stages à l'étranger. Pour être admissibles, les étudiants au baccalauréat doivent avoir cumulé 24 crédits avant le séjour à l'étranger.

Bourses des gouvernements étrangers

Plus d'une centaine de bourses sont offertes aux étudiants québécois des trois cycles d'études qui désirent faire des études ou de la recherche à l'étranger.

Emplois sur le campus

Plusieurs étudiants du premier cycle obtiennent des emplois d'assistants de recherche, d'auxiliaires d'enseignement, de monitorat ou autres sur le campus.

www.etudier.uqam.ca/bourses

Liste des programmes d'études de cycles supérieurs

ARTS

Doctorats

Études et pratiques des arts, Ph.D.
Études littéraires, Ph.D.
Histoire de l'art, Ph.D.
Muséologie, médiation et patrimoine, Ph.D.
Sémiologie, Ph.D.

Maîtrises

Arts visuels et médiatiques, M.A.
Danse, M.A.
Enseignement des arts, M.A.
Études littéraires, M.A.
Histoire de l'art, M.A.
Muséologie, M.A.
Théâtre, M.A.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Architecture moderne et patrimoine
Design d'équipements de transport
Design d'événements
Éducation somatique
Enseignement des arts visuels et médiatiques
Musique de film
Théâtre de marionnettes contemporain

Programme court de deuxième cycle

Pédagogie musicale

COMMUNICATION

Doctorat

Communication, Ph.D.

Maîtrise

Communication, M.A.

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Musique de film

Programmes courts de deuxième cycle

Communication et santé
Communication scientifique
Mentorat
Responsabilité sociale des organisations

SCIENCE POLITIQUE ET DROIT

Doctorats

Droit, LL.D.
Science politique, Ph.D.

Maîtrises

Droit, LL.M.
Science politique, M.A.

SCIENCES

Doctorats

Biochimie, Ph.D.
Biologie, Ph.D.
Chimie, Ph.D.
Informatique, Ph.D.
Informatique cognitive, Ph.D.
Mathématiques, Ph.D.
Sciences de la Terre et de l'atmosphère, Ph.D.
Sciences de l'environnement, Ph.D.

Maîtrises

Biochimie, M.Sc.
Biologie, M.Sc.
Chimie, M.Sc.
Génie logiciel, M.Ing.
Informatique, M.Sc.
Informatique de gestion, M.Sc.A. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire et profil en entrepreneurship technologique)
Kinanthropologie
profil avec mémoire, M.Sc.
profil professionnel, concentration en ergonomie, M.Sc.
Mathématiques, M.Sc.
Sciences de la Terre, M.Sc.
Sciences de l'atmosphère, M.Sc.
Sciences de l'environnement, M.Sc.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Bio-informatique
Exploration et gestion des ressources non renouvelables
Intervention ergonomique en santé et sécurité du travail
Météorologie
Systèmes embarqués

Programme court de deuxième cycle

Activité physique adaptée

SCIENCES DE LA GESTION

Doctorats

Administration, Ph.D.
Économique, Ph.D.
Études urbaines, Ph.D.

Maîtrises

Administration des affaires (MBA) en conseil en management
Administration des affaires (MBA) sciences et génie
Administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers
Administration des affaires (MBA pour cadres), à temps partiel, cheminement général
Administration des affaires (MBA pour cadres), à temps partiel, cheminements spécialisés en :
- Entreprises collectives
- Financement des entreprises
- Gestion de la technologie
- Gestion des villes et des métropoles
- Immobilier
- Sciences comptables
Comptabilité, contrôle, audit, M.Sc.
Développement du tourisme, M.Sc.
Économique, M.Sc.
Études urbaines, M.Sc.
Finance appliquée, M.Sc.
Gestion de projet, M.G.P. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire)
Informatique de gestion, M.Sc.A. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire et profil en entrepreneurship technologique)
Science de la gestion, M.Sc.
Technologies de l'information, M.Sc.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Comptabilité de management (programme exécutif CMA)
Conseil en management
Finance
Gestion
Gestion de projet
Instruments financiers dérivés
Sciences comptables
Technologies de l'information

Programmes courts de deuxième cycle

Développement du tourisme
Gestion de projet
Gestion du développement économique urbain
Pratique comptable
Responsabilité sociale des organisations
Technologies de l'information
Vérification interne

SCIENCES DE L'ÉDUCATION**Doctorat**

Éducation, Ph.D.

Maîtrises

Carriérologie, M.Ed.
Didactique des langues, M.A.
Éducation, M.Ed. (profil intervention pédagogique)
ou M.A. (profil recherche)
Éducation, profil enseignement au secondaire, M.Ed.
Orthopédagogie, M. Éd.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Didactique des langues
Éducation et formation des adultes
Gestion de l'éducation
Intervention éducative auprès des élèves
avec incapacités intellectuelles sévères
Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble
envahissant du développement (TED)
Intervention pédagogique

Programmes courts de deuxième cycle

Administration scolaire
Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture
Didactique de la science et de la technologie au secondaire
Didactique des langues
Éducation et formation des adultes
Éducation relative à l'environnement
Enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités
intellectuelles sévères
Orthodidactique des mathématiques
Pédagogie de l'enseignement supérieur
Prévention et concertation enseignants-parents

SCIENCES HUMAINES**Doctorats**

Histoire, Ph.D.
Linguistique, Ph.D.
Philosophie, Ph.D.
Psychologie, Ph.D. (profil recherche), Psy.D. (profil professionnel)
ou Psy.D. et Ph.D., (profil scientifique-professionnel)
Santé et société, Ph.D. (doctorat interdisciplinaire)
Science, technologie et société, Ph.D.
Sciences des religions, Ph.D.
Sexologie, Ph.D. (sous réserve d'approbation)
Sociologie, Ph.D.

Concentrations de troisième cycle

Études féministes
Sciences cognitives

Maîtrises

Géographie, M.Sc.
Histoire, M.A.
Linguistique, M.A.
Philosophie, M.A.
Science, technologie et société, M.A.
Sciences des religions, M.A.
Sexologie, M.A.
Sociologie, M.A.
Travail social, M.A.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Évaluation, intervention et soutien psychologiques
auprès des personnes avec une déficience intellectuelle
Gestion des risques majeurs
Intervention comportementale auprès des personnes
avec un trouble envahissant du développement (TED)
Planification territoriale et développement local
Systèmes d'information géographique

Programmes courts de deuxième cycle

Études sur la mort
Sciences des religions

Concentration de deuxième cycle

Études féministes